

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.04.01 Convocation du 19.04.01

Compte rendu affiché 30 avril 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

Présents :

**Objet : REGULARISATION :
INTERNEMENT d'OFFICE.**

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, M. RODRIGUEZ,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
MARMONIER, BERRA, MM. GONDELAUD, GOSSET,
Mme DURAND, MM. CHRETIN, FERNANDES,
Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT,
Mlle MILLET, M. BELLOT, Mme LABASOR,

<u>Nombre de conseillers</u>	
------------------------------	--

en exercice :	29
---------------	----

présents :	24
------------	----

votants	27
---------	----

Absents représentés :

M. AUROY par M. GOSSET - M. OLLIVIER par
M. RODRIGUEZ - Mme ZUILI par Mme GUERIN.

Absents excusés :

Mme WYMANN, M. BOUREZG.

~~~~~

Monsieur l'Adjoint délégué aux finances rappelle qu'à l'occasion d'une procédure d'internement d'office, la Ville a dû procéder au règlement de frais d'ambulance et de médecin *pour un total de 1 011,35 F.*

Il précise que l'autorisation du Conseil Municipal doit être obtenue pour permettre le règlement de ces honoraires.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget primitif 2001,
- Vu la procédure d'internement d'office concernant *Monsieur Albert BRUNET*,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement des factures suivantes :
  - ① BRON AMBULANCES : 557,75 F.
  - ② Docteur FABRIZI : 453,60 F.
- Dit que ces dépenses figurent aux articles 6248 et 6226 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 avril 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 3 mai 2001

- de la publication le 4 mai 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 3 mai 2001